Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 2 (1972)

Heft: 6

Rubrik: Informations sociales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AVS

Le fisc gourmand

L'égalité devant la loi est consacrée par la Constitution. Qu'elle soit fédérale ou cantonale. L'égalité devant la loi fiscale l'est tout autant, on en conviendra, même si elle fait l'objet de commentaires moins flatteurs.
Bon nombre de retraités AVS, en effet, se plaignent de la gourmandise du fisc, qui ne considère pas leur rente d'un œil légèrement moins perspicace...
A notre connaissance, seuls les cantons de Bâle-Campagne, de Schaffhouse, de Vaud et de Zoug ont maintenu l'imposition pleine et entière des rentes AVS, alors que les autres, dans leur majorité, s'en tiennent à un taux de 80 %. A l'exemple de l'impôt fédéral d'ailleurs. La différence n'est peut-être pas bien grande, mais elle est évidemment sensible pour qui sait les méfaits du système d'impôt progressif à l'honneur de nos jours — et surtout dans les périodes de surchauffe. Ou d'inflation, si l'on préfère. Il n'empêche qu'une diminution de 20 % du revenu imposable se sent fort bien, en premier lieu chez ceux qui ne disposent à peu près que de l'AVS pour vivre.
On doit aussi admettre que les rentiers genevois, neuchâtelois, valaisans et fribourgeois, comme les jurassiens, sont mieux traités que leurs contemporains vaudois, qui ne connaissent pas (encore) les bienfaits d'un tel « abattement ». Le bénéfice enregistré en 1971 au chapitre des comptes de l'Etat de Vaud incitera peut-être le gouvernement vert et blanc à prendre à l'endroit des personnes du Troisième Age du canton des mesures de clémence bien méritées... Ce ne peut être actuellement qu'un simple vœu.
Les cantons, qu'on le veuille ou non, à l'instar des corporations de droit public à tous les niveaux, doivent faire face à des dépenses toujours plus lourdes. Certes, on a pris l'habitude de considérer leurs spéculations budgétaires avec un léger sourire puisqu'elles sont toujours infirmées — dans le bon sens du bénéfice — par le résultat de l'exercice. On a pourtant l'impression, et le président de la Confédération ne s'en est pas caché, que l'heure des vaches maigres a sonné. La TVA n'en est qu'une simple indication.
Après les comptes bénéficiaires, voilà qu'on nous en promet des « déficitaires ». Il faudra quelque temps pour s'y habituer, pour sûr, mais on se rendra assez tôt sans doute à l'évidence. Le fait est, et personne ne saurait nous contrarier sur ce point, que les finances publiques sont soumises à rude épreuve. La politique du « tout est dû » fleurit dans les villes et les campagnes, à tel point que l'on vote toujours, quand ce n'est pas à tour de bras, des crédits supplémentaires qui augmentent d'autant les dettes des communautés publiques. Et l'on n'est jamais satisfait. On ne s'arrêtera pas en si bon chemin!
Les rentiers AVS font vraisemblablement les frais de l'opération. Partiellement tout au moins. Car ils mériteraient incontestablement la sollicitude qu'un fisc moins exigeant devrait leur dispenser. Mais les besoins sont tels, qu'il devient de plus en plus difficile de la lui réclamer.

Toujours pire

On aurait tort de croire que la situation s'améliorera l'année prochaine avec les augmentations des rentes AVS. Ce sera tout le contraire avec ces rentiers qui recevront plus de 1000 francs par mois — à l'exemple de nombreux travailleurs qui ne dépassent guère cette limite. Pour que la situation prenne une autre tournure, il faudrait réviser profondément une loi fiscale qui ne fait pas la part trop belle aux personnes du Troisième Age, dont les économies ne revêtent pas des proportions gigantesques.
Reste à savoir si celles de leurs descendants sont plus substantielles. On nous permettra d'en douter, au prix où sont les loisirs, les voitures et autres vacances... Même si les Suisses sont aujourd'hui les champions de l'épargne.

Une concession tout de même.

Si la rente AVS est devenue une cible bien ronde(lette) pour le fisc, il n'en est pas de même de la rente complémentaire, qu'il continue d'ignorer ici et là avec une abnégation d'excellent aloi. C'est une modeste concession à l'égard des aînés qu'il sied d'apprécier à sa juste valeur. C'est la preuve aussi que les percepteurs n'ont pas toujours le cœur à la mauvaise place. Cela signifie aussi que le fisc n'entend pas comprimer les bourses les plus modestes et l'on ne peut plus méconnaître le nombre des « indigents » qu'il néglige consciencieusement.
En d'autres termes, il ne prend pas où il y a (pas) trop peu, montrant par là qu'il conserve une certaine pudeur. En revanche, il intervient là où le minimum vital se trouve dépassé.

La philosophie ? Inconnue !

Ce siècle m'a permis, à moi personnellement, les circonstances aidant aussi, c'est vrai, de procéder à quelques constatations assez symptomatiques en matière d'AVS. Dans les plus humbles chaumières, la vie s'écoule paisiblement, selon les règles d'une philosophie mal définie à la base, mais que l'on professe un peu comme M. Jourdain apprenait le français.
Ailleurs, elle se passe en récriminations multiples des « jamais contents », pour qui l'existence n'est plus qu'un long mur. Celui des lamentations.
Les rentes AVS, ce n'est pas le Pérou, bien sûr. Et ce ne le sera pas (encore) non plus en 1973, c'est tout aussi certain. En revanche, nous restons persuadés, nous, dans notre majorité, que la plupart de leurs bénéficiaires ont pris conscience des secours qu'elles leur procurent, alors même qu'ils n'ont pas acquitté toujours des primes bien généreuses. Nous restons persuadés que bon nombre de rentiers AVS se rendent compte des progrès des lois sociales helvétiques dans ce domaine particulier, même si elles ne sont pas parfaites. On vous le demande : quand le seront-elles ? Jamais, on le sait...
Nous ne prétendons pas que les rentiers AVS doivent se muer en brebis dociles. Non, ce n'est pas leur rôle. Ce que l'on voudrait, c'est qu'ils sachent reconnaître les améliorations qu'on leur a prodiguées depuis l'an de grâce 1948. Et l'on reste convaincu, un peu partout, qu'ils savent les reconnaître. Comme on reste convaincu qu'ils ont beaucoup plus à gagner à s'en pénétrer plutôt qu'à faire chorus avec ceux qui sont perpétuellement en désaccord avec tout. De ceux-là, il en est des jeunes et des moins jeunes. Au visage très explicite.
L'optimisme n'a jamais tué personne. La philosophie, sous cet aspect-là, non plus. Pas davantage que l'enthousiasme. On peut vivre (partiellement) des trois en considérant d'un peu près ce qui se fait en faveur des personnes du Troisième Age. Il n'est que de se reporter d'une dizaine d'années... La comparaison devrait justifier nos propos... P.- A.- Olivier

Une petite question

Beaucoup de retraités se plaignent amèrement de devoir payer un impôt sur leur rente AVS. Nous publions en page 15 une enquête sur cette importante question qu'est la fiscalité.
Cependant, qu'il nous soit permis de rappeler aux mécontents que, durant leur période d'activité professionnelle, ils ont pu porter les cotisations AVS EN DÉDUCTION de leur revenu imposable. Autre problème que nos autorités ont à résoudre (essayons aussi de temps en temps de nous mettre à leur place): comment, avec un chiffre d'affaires fiscal qu'on voudrait encore diminuer, payer la facture des dépenses sociales qui ne cessent de croître avec l'augmentation des « improductifs » ? Toute petite question, n'est-ce pas ?

Les nouvelles Fêtes de Genève

Genève, capitale des nations, est une ville célèbre: les organisations internationales, le Salon de l'auto, le jet d'eau.
Dès cet automne, la ville de Calvin comptera un fleuron de plus à sa boutonnière, et ce ne sera pas le moindre.
En effet, et pour la toute première fois en Suisse, les habitants et amis de Genève pourront participer à un véritable **Festival du Troisième Age,** placé sous l'égide d'un temps cher à vous tous: la Belle Epoque.
Il y avait longtemps que cette idée trottait dans la tête des responsables genevois du Troisième Age, et aussi dans celle des membres des clubs. En avril de l'année passée on en parlait déjà. Mais voilà que le grand jour approche.
Avant de vous livrer en pâture le programme de ces festivités qui nous sont tout particulièrement destinées et où les aînés tiendront la vedette, il est important de dire en quelques mots pourquoi on s'est lancé dans ce qui promet d'être une fameuse bastringue dont on reparlera encore longtemps.
D'abord, il s'agit de montrer que les personnes âgées ne sont pas des croulants, tout juste bons à être mis au rancart, comme on le pense trop souvent. Les aînés sont encore un peu là: ils sont capables de créer des clubs de loisirs qui marchent bien (on ne peut pas toujours en dire autant des clubs de jeunes ou des sociétés diverses). Et, bien plus, ils sont capables de monter une manifestation grandiose, rivalisant avec les plus belles et les meilleures. Alors, qui osera encore dire après cela que les « vieux » ne sont bons à rien ? Un autre but visé est celui de l'information: les personnes âgées ont divers problèmes qu'il faut faire connaître aux... futurs vieux pour que, tous ensemble, on cherche des solutions qui satisfassent chacun. Il y a aussi les clubs, la gymnastique, la natation, les vacances, les voyages: il faut à tout prix montrer que ça existe, que ça marche et que c'est une source d'entrain et de joie pour beaucoup.
Il y a un dernier aspect, tout aussi important: ce Festival devrait permettre, grâce aux bénéfices qui seront sûrement réalisés, de créer et d'équiper d'autres clubs. Inutile de vous dire combien ce point est important: il y va de la joie de nombreux aînés hélas encore peu gâtés.
Passons au menu:
Les organisateurs, c'est-à-dire la Fédération des Clubs des aînés du canton de Genève et les autres groupements ou associations s'occupant des personnes âgées, ont prévu « leur » Festival en deux étapes.
D'abord, de mi-septembre à fin octobre (nous publierons ultérieurement les dates précises), il y aura des forums, des conférences, des tables rondes traitant des divers problèmes concernant le Troisième Age. Du 29 septembre au 15 octobre, on pourra assister à une exposition audio-visuelle, digne de l'intérêt et de l'enthousiasme de toute la population genevoise. Cette exposition est l'initiative du GERSPPA, ou Groupe d'étude pour la recherche de solutions aux problèmes des personnes âgées (nous n'avons pas pu résister à l'envie de vous citer ce titre impressionnant).
Ensuite, le Festival proprement dit se déroulera les 13, 14 et 15 octobre au Palais des Expositions. Il y aura une gigantesque kermesse avec comptoirs, restaurants, loisirs, concours attractions. Le tout trouvera son expression propre sous la forme d'arcades, décors et objets de tout genre évoquant la belle époque de 1900.
On pourra acheter des objets confectionnés par les aînés, assister à une exposition de vitrines de magasins de l'époque et participer à un grand jeu qui promet d'être passionnant.
Nous craignons un peu l'indigestion en vous présentant par le détail tout ce que nos amis genevois sont prêts à nous offrir. C'est pourquoi nous reviendrons en temps utile sur cette manifestation digne d'admiration et d'encouragement.
Le journal « Aînés » ne saurait trop encourager les responsables de clubs en mal d'excursions de prévoir un petit voyage du côté du bout du lac. En octobre prochain, il y a fort à parier qu'ils ne seront pas déçus. J.-P. R.

LIBERTÉ ET PATRIE

Les trois chênes de Saint-Prex

Vous avez certainement entendu parler de ces produits-miracles dont l'effet rajeunissant est infaillible après une cure de quelques semaines. On ne sait pas si c'est cette jouvence-là (à moins que ce soit un effet du petit blanc de La Côte) qui est à l'origine d'un fait peu commun célébré le 26 avril à Saint-Prex: trois centenaires d'un coup! Avouez que ce n'est pas tous les jours qu'on voit cela!

De gauche à droite : Mme Rosine Cand, Mme Marie Barraud (décédée le 15 mai) et M. Henri Visinand.

En fait, on exagère un peu: il n'y avait que deux centenaires: Mme Rosine Cand et Mme Marie Barraud. M. Henri Visinand, quant à lui, en est à... 103 ans, ce qui est le record vaudois de la distance. Pour rester encore dans les chiffres, disons qu'entre les trois, ils totalisent une descendance impression-

nante de 14 enfants, 25 petits-enfants, 40 arrière-petits-enfants et 5 arrière-arrière-petits-enfants. Voilà ce qui s'appelle ne pas perdre son temps. Et tous les trois se portent, ma foi, pas trop mal.
La réception, organisée en l'honneur de nos jubilaires par le mélomane Dr Oscar Forel, bien connu des lecteurs d'« Aînés » (voir nº 3/1972), était à la hauteur de l'événement.
Il y avait bien sûr les autorités civiles et religieuses (le gendarme servait à boire avec beaucoup d'élégance) ainsi que les familles et amis des héros du jour. Il y eut fleurs et vin ainsi que la projection d'un petit film sur Saint-Prex. Mais le plus extraordinaire, ce fut la partie musicale: le Dr Forel au violon, accompagnant une charmante pianiste chinoise et une chanteuse, aussi chinoise et aussi charmante que la précédente, qui gratifia l'assemblée d'un « O Monts indépendants » chanté en anglais. Avouez que c'était fort peu banal et brillant pardessus le marché. Les centenaires ont d'ailleurs beaucoup apprécié.
Nous ne parlerons pas des projets d'avenir des jubilaires. Et pourtant, ils n'en manquent pas. Témoin les propos que le préfet Glayre affirme avoir entendus de la bouche de M. Visinand, alors âgé de 100 ans « seulement »: « J'aimerais bien me remarier, mais je ne trouve plus personne... et avec la jeunesse d'aujourd'hui... » Et encore: « C'est tellement beau que je vais mourir de joie. »
Et vous voyez: trois ans après, il tient toujours le coup!

R.

Sédunois et Ayentais au Signal de Bougy

Il faut qu'il fasse vraiment très beau et que le but de course proposé soit attirant pour que les aînés du Valais se déplacent. Dame, c'est bien compréhensible: quand on vit dans un si beau canton, on n'a presque plus envie d'aller voir ailleurs. Le canton de Vaud, et plus particulièrement le Signal de Bougy, ont quand même eu les faveurs de la cote auprès de nos amis valaisans. Emmenés par leurs responsables, toujours aussi joyeux drilles, pleins de dynamisme, nos amis valaisans ont pris d'assaut les cinq cars qui leur étaient destinés. Le temps était radieux et le soleil illuminait les visages de nos amis. Le premier arrêt important (nous ne mentionnerons pas tous les arrêts-pipi) déversa tout le monde parmi les tulipes et les jonquilles du parc de l'Indépendance, à Morges (allez donc y jeter un coup d'œil, un de ces prochains dimanche cela vaut vraiment le déplacement!). Inutile de dire l'émerveillement suscité par ces arrangements floraux, presque aussi beaux que les vergers de la plaine du Rhône. Puis ce fut le repas de midi dans le cadre enchanteur et sympathique du Signal de Bougy. Les clients habituels furent bien étonnés de voir ces 220 têtes burinées par le soleil et le vent du Valais se ruer sur le libre-service, où les attendaient poulets, vol-au-vent, entrecôtes et j'en passe. On sacrifia ensuite à la postérité: vous en avez d'ailleurs ici le résultat tangible (est-ce qu'ils ont l'air de s'ennuyer ?). L'après-midi fut consacré au farniente et au retour.
Merci aux Confédérés de Sion et d'Ayent de leur visite dans un canton qui, lui aussi, ne manque pas de charme.

Service d'aide individuelle

A l'intention de toutes les personnes éprouvant certaines difficultés inhérentes au Troisième Age (financière, AVS, assurances, vacances, etc.), Pro Senectute possède un service de consultations. Nous le rappelons: c'est important.
Ces consultations sont assurées par les soins d'une assistante sociale qui est à disposition tous les matins, du lundi au vendredi, au siège vaudois de Pro Senectute, sis au 51 de la rue du Maupas (1er étage), à Lausanne. L'organisation de telles consultations est prévue, d'ici quelques années, dans chaque localité importante du canton.

Des ateliers s.v.p.

Le Comité vaudois pour la vieillesse, Pro Senectute, a mis sur pied pour la première fois un cours de formation de moniteurs auxiliaires d'ateliers. Il s'agit d'un cours qui se déroule à raison d'un après-midi par semaine, pendant 7 semaines; il a débuté le 23 mars dernier et s'est poursuivi jusqu'au 16 mai prochain.
Ce cours répond à une nécessité ressentie dans notre canton parce qu'il ne suffit pas de vouloir s'occuper des personnes âgées, mais il est indispensable d'être prêt à répondre de façon adéquate à tous les besoins qui se font sentir. Il est donc nécessaire d'assurer non seulement une formation mais des perfectionnements continus. C'est de cette manière seulement que l'on pourra augmenter le nombre d'ateliers en créant de véritables « clubs ».
Ces ateliers, parce qu'ils sont une des possibilités actives de participer à la vie d'un club, d'une « communauté », ont déjà démontré leur influence salutaire sur les représentants du Troisième Age. En effet, ils leur donnent la possibilité matérielle de réaliser des objets, redonnent un sens à leur activité créatrice ou éveillent leur créativité artistique. Ces activités en groupe favorisent aussi les relations et les échanges entre les personnes âgées.
Avec la recommandation du Centre social protestant et de Caritas, le Comité vaudois pour la vieillesse — Pro Senectute — propose aux paroisses de les aider à équiper leurs clubs d'aînés d'ateliers. Par ailleurs, des enquêtes parmi les membres de clubs d'aînés déterminent ou non la nécessité de créer un atelier. Ces ateliers doivent être dirigés par un moniteur formé aux différents problèmes de la vieillesse, aux techniques manuelles possibles ainsi qu'à leurs possibilités d'adaptation. Pour chaque moniteur, 6 à 8 personnes est un nombre idéal s'il veut avoir une égale disponibilité pour chacun. Plus tard, lorsque les notions d'apprentissage sont vraiment acquises, il doit y avoir échange et entraide entre les personnes du groupe — c'est là un des buts des ateliers — ce qui permet d'agrandir le cercle fréquentant l'atelier jusqu'à 10 ou 12 personnes.
Le Comité vaudois pour la vieillesse – Pro Senectute peut participer aux frais qu'engendrent la création d'un atelier. Pour du matériel important comme par exemple, métier à

tisser, four à émail, etc. Pro Senectute l'achète et le prête à l'atelier qui en fait la demande. Lorsque ce matériel n'est plus utilisé, il est retourné à Pro Senectute, afin de pouvoir être prêté ailleurs. Parmi les activités et travaux que les personnes fréquentant les ateliers peuvent poursuivre, il faut citer le rotin, le modelage, le tissage, la couture, la broderie, application sur tissu, émail sur cuivre, confection de jouets d'enfants, de mobiles, impression sur tissu, peinture, dessin, mosaïque, et bien d'autres...

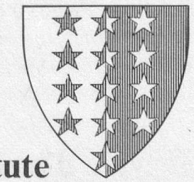

Des changements à Pro Senectute

Bas-Valais

Une assistante sociale a été engagée à mi-temps et les districts de Saint-Maurice et Monthey lui ont été assignés comme secteur. L'assistante sociale est à disposition des personnes âgées:

A Saint-Maurice: Hospice Saint-Jacques le 3e lundi de chaque mois de 14 h. à 16 h.

A Monthey: Immeuble Service Industriel, av. du Simplon, 1er étage tous les mardis de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

D'autre part, l'assistante Mme Rossy, peut être atteinte à son domicile, tél. 025/4.28.53 à Monthey.

Dans le cadre de la gymnastique, Saint-Maurice a démarré avec son groupe de gymnastique **hommes.** Cette mise sur pied a été requise par les messieurs, eux-mêmes, les cours vont bon train: moniteur et élèves sont enchantés.

Haut-Valais

Dans le cadre de la gymnastique également, et depuis l'engagement des deux assistantes sociales à mi-temps:

Mme Lugstenmann, Weingartenweg 4, Viège, tél. 028/6.31.54,

Mme Merz, Kleegärtenstrasse 17, tél. 028/6.28.49,

la partie allemande du canton a vu partir, sous l'égide de Pro Senectute, différents groupes de gymnastique, notamment à Rarogne, Tourtemagne, Gampel et Salquenen.

De nombreux autres projets sont en gestation, particulièrement dans le domaine social. Les assistantes sont à disposition des personnes âgées, pour informations et conseils.

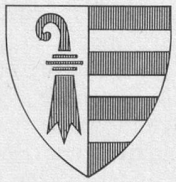

Du nord au sud

PORRENTRUY et DELÉMONT ont vu se dérouler, dans le cadre de l'Université populaire, une information Troisième Age. Des spécialistes des différents domaines ont abordé qui les questions médicales, qui les aspects sociaux et juridiques, qui la délicate et importante question des loisirs. L'auditoire, attentif et nombreux, put avoir une information complète sur une catégorie de la population qu'on ne doit plus laisser sur la touche.

DELÉMONT: le Centre d'information et d'action sociale, créé il y a peu sous l'égide de la Fondation pour la vieillesse, s'est acquis les services d'un travailleur social. M. Burnier, qu'on peut atteindre au Centre de Delémont, est chargé de prêter une oreille bienveillante à toutes les questions et problèmes qui occupent et préoccupent les aînés jurassiens habitant dans les petits villages ou dans les fermes isolées. Ainsi, M. Burnier parcourra le Jura-Nord pour répondre aux téléphones ou aux lettres que vous voudrez bien lui envoyer (il n'attend que cela).

MOUTIER: La police cantonale, et en particulier l'appointé Cuttat et M. Mathys, chargés habituellement de l'éducation routière dans les écoles du Jura-Sud, se sont retrouvés presque au chômage au moment des promotions. Alors, pour meubler ce vide, ils ont eu la bonne idée de mettre sur pied un cycle de conférences. Une vingtaine de localités ont pu admirer les beaux uniformes de ces messieurs. Et particulièrement les personnes âgées de ces localités, puisqu'ils ont pensé entretenir leur auditoire des problèmes de circulation des personnes âgées. Conseils, clichés et films vinrent étoffer cette utile campagne d'information. Nous sommes heureux de voir que, à l'instar des grandes villes romandes, les zones semi-rurales et rurales se préoccupent du sort routier des personnes âgées.

TAVANNES: Le Jura-Sud n'a pas voulu être à la traîne: s'inspirant de Delémont, de quelques mois son devancier, Tavannes a célébré, toujours sous les auspices de la Fondation pour la vieillesse, l'ouverture d'un Centre d'information et d'action sociale.

C'est ainsi que, dès le 1er mars, Mlle Fischbacher répond à toutes vos demandes d'information ou autres à la rue du Pont 4 ou au numéro (032) 91.21.20. Elle est assistante sociale et a donc de quoi contenter les plus difficiles.

UN PEU PARTOUT on fait des essais de clubs d'aînés. Nous nous sommes laissé dire que certaines paroisses avaient pris des initiatives réjouissantes dans ce domaine. Mais on n'en reste qu'aux essais et aux tâtonnements, ce qui n'est d'ailleurs pas une raison pour ne pas prodiguer nos encouragements.

En tout cas, la gymnastique marche fort bien: une volée de 40 monitrices et moniteurs fraîchement formés s'est égaillée dans tout le Jura pour que chacun puisse profiter des bienfaits de l'exercice physique. Nous croyons savoir que, sur ce plan, on va bientôt nommer une personne compétente au poste envié d'instructrice-animatrice de gym, poste qui sera combiné avec un travail de secrétariat.

Tout cela pour vous dire que le Jura n'a pas du tout l'intention de rester en arrière. Cela fait d'ailleurs un très grand plaisir à notre rédacteur en chef, enfant de Saint-Imier, qui est resté très attaché aux sapins de son pays natal.

R·

HOTEL ROSAT
1837 Château-d'Œx
Altitude 1000 m.
Tél. (029) 4 62 12

Cadre tranquille et agréable
Grand parc, vue imprenable
Idéal pour repos et convalescence – Tout confort – Lift
Cuisine très soignée – Sur demande, cuisine à régimes simples – Prix réduits en mai-juin-septembre octobre-novembre

Pour longs séjours, extrêmement avantageux.

Vous aussi...

...vous pouvez conserver ou acquérir une santé meilleure, grâce à nos produits diététiques qui conviennent également à chaque régime.

Nous livrons à domicile directement ou par poste.

PHAG

Magasin «BONNE SANTÉ» 6, rue Haldimand
1003 Lausanne ✆ 22 71 45 Gérante: Mme Pache